

AMENAGEMENT DU CARREFOUR CHEMIN DU BON CURE-RUE DE LA GARE

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre d'E.D.F. concernant le déplacement du poste E.D.F. situé près du Calvaire, au carrefour de la rue de la Gare et du Chemin du Bon Curé. Une réunion s'est tenue le Lundi 19 Mars avec E.D.F. et les représentants de la Maison de Retraite Sainte-Thérèse.

La Maison de retraite Sainte-Thérèse mettrait à disposition un emplacement pour un nouveau poste E.D.F. dans le cadre de ses locaux.

Le poste E.D.F. actuel pourrait être démoli et déplacé.

La Maison Sainte-Thérèse céderait à la Commune le terrain nécessaire à la création d'une bretelle de voirie permettant un accès directe du Chemin du Bon Curé sur la rue de la Gare, en direction de la Gare.

Cette solution permettrait de conserver les 3 arbres et le Calvaire et de réaménager l'ensemble en espace vert public.

Le Conseil Municipal ainsi informé donne son accord sur le projet et mandate le Maire pour prendre contact avec les services de l'Equipe-ment en vue de l'établissement du projet d'aménagement du carrefour qui conditionnera les cessions ultérieures de terrains par la Maison de Retraite Sainte Thérèse.